

**Pour tous les adhérents (Plongeurs, Apnéistes et nageurs)**

La rentrée aura lieu le :

**Lundi 23 septembre 2019 à 20h30**  
**piscine ORGEVAL (stade Louis Blériot Reims)**

## Entraînements

Les entraînements auront lieu à la piscine **Orgeval** les :

- ◆ pour les plongeurs, nageurs : lundis et jeudis de 20h30 à 22h30.  
Les séances bouteilles ne commenceront qu'à partir du 26 septembre 2019.
- ◆ pour les apnéistes : lundis de 20h30 à 22h30

Les entraînements auront lieu à la piscine **Château d'eau à partir du 27 septembre 2019** le :

- ◆ pour les apnéistes : vendredi de 20h00 à 21h30  
(piscine mutualisée avec les clubs GASM et RPA).

**Rappel : pas de séances d'entraînements pendant les congés scolaires**

## Inscriptions

Afin de vous inscrire pour une nouvelle année, veuillez retourner votre dossier d'inscription COMPLET

1°) par **courriel** (documents au format pdf) à : [claudebernardin@laposte.net](mailto:claudebernardin@laposte.net)  
*Alors votre chèque nous sera remis lors de votre première séance de piscine et en tout état de cause avant le 5 octobre 2017 Aucune inscription ne sera enregistrée sans remise de chèque(s).*

2°) ou par **courrier** à : **Archimède club, Claude BERNARDIN,**  
**1 bis rue de la libération 51370 SAINT BRICE COURCELLES**

3°) ou **le remettre** à Claude ou Véronique **le jour de la rentrée.**

*Attention, afin d'éviter une gestion trop importante et fastidieuse des pièces manquantes, seuls les dossiers complet seront acceptés.*

Votre dossier d'inscription COMPLET est composé de :

- ◆ Le **bulletin d'inscription ci-joint que vous aurez rempli et complété**, n'oubliez pas de donner votre adresse mail de manière lisible !.
- ◆ Le **règlement** correspondant à votre activité.
  - ◆ *Si vous souhaitez effectuer un paiement échelonné, merci d'établir deux chèques, chacun d'un montant de 50% de la somme due, tous deux datés du jour d'inscription. Le premier sera débité à la rentrée, le second sera encaissé fin décembre.*
- ◆ Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de l'activité (ou CACI).
  - ◆ *Une copie (numérisée au format pdf) de votre certificat médical est à transmettre impérativement au secrétariat, de préférence par mail : [claudebernardin@laposte.net](mailto:claudebernardin@laposte.net) Stop à la copie papier!*
  - ◆ *si vous avez donné votre CACI la saison passée et qu'il est toujours valide, il est inutile de le Re-fournir. OBLIGATOIRE dans le cas contraire !*
- ◆ Pour les mineurs : une **autorisation parentale** de pratiquer l'activité.
  - ◆ *Cette autorisation parentale est téléchargeable sur notre site avec le lien suivant:*  
<http://www.archimede-club.org/wp-content/uploads/2019/09/Autorisation-parentale-Plongée.pdf>

## Visite médicale

Pour pratiquer toute activité, vous devez être en possession d'un certificat médical de moins d'un an. Votre cotisation comprend le prix de la visite médicale auprès d'un médecin fédéral spécialiste de la plongée. Le prix de cette visite ne peut en aucun cas être déduit de votre cotisation. Vous pouvez prendre rendez-vous à ces numéros :

Médecin fédéral centre hyperbar : ☎03 26 78 48 75

Docteur Cusimano Alain ☎03 26 87 72 12

Une copie (numérisée au format pdf) de votre certificat médical est à transmettre impérativement à Claude, de préférence par mail : [claudebernardin@laposte.net](mailto:claudebernardin@laposte.net) STOP à la copie papier

**- N'oubliez pas de conserver l'original de votre certificat médical -**

## Assurances

Votre licence fédérale inclut une **assurance en responsabilité civile** (ARC), mais exclut toute garantie à titre personnel. Vous pouvez souscrire une **assurance individuelle accident** (AIA) proposée par la FFESSM par l'intermédiaire du cabinet LAFONT AXA (loisir ou loisir Top niveau 1, 2 ou 3).

Nous vous proposons d'y souscrire par l'intermédiaire du club au moment de l'inscription en cochant la case appropriée. Vous aurez la possibilité à la réception de votre licence d'y souscrire directement sur le site fédéral. Vous trouverez d'autres précisions et le détail des garanties sur le site de la FFESSM ; [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) ou [www.cabinet-lafont.com](http://www.cabinet-lafont.com)

**Pour les moniteurs qui encadreront des élèves**, le club prend en charge le coût de l'assurance complémentaire sur la base du tarif "**loisir 1 (base)**" pour les E1 et "**loisir 2 (base)**" pour les autres encadrants (y compris moniteur apnée).

## Renseignements

Le Président Armand PATTEIN tel : 06 14 30 66 75

Le secrétariat Claude BERNARDIN tel: 06 63 12 57 31

Vous trouverez d'autres précisions sur notre site : [www.archimede-club.org](http://www.archimede-club.org)

## Baptêmes

Des baptêmes de plongée seront organisés tous les jeudi selon les demandes.

Pour prendre rendez vous, contactez : [www.archimede-club.org](http://www.archimede-club.org)

Allez sur cette page :

[http://www.archimede-club.org/spip.php?page=archi-article&id\\_rubrique=1&id\\_article=21](http://www.archimede-club.org/spip.php?page=archi-article&id_rubrique=1&id_article=21)

ou contactez le président.

## Vestes et Teeshirts aux couleurs d'ARCHIMEDE Club

Cette année, nous lançons une série de vêtements aux couleurs du club (blousons à **50€** et teeshirts avec le nouveau logo). Julien centralise les commandes. Les teeshirts seront offerts gratuitement aux **adhérents** de cette nouvelle saison. Pour nos commandes, nous avons besoin de connaître votre taille de teeshirt. Une nouvelle rubrique apparaît donc sur la fiche d'inscription, n'oubliez pas de la compléter.